

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1203

présenté par

M. Breton

ARTICLE PREMIER**(RAPPORT ANNEXÉ)**

Supprimer l'alinéa 106.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le cycle unique pour l'école maternelle risque de refermer l'école maternelle sur elle-même (comme l'illustre d'ailleurs la rédaction du texte qui prend la peine d'affirmer le contraire).

De plus, ce cycle unique va instaurer une nouvelle coupure, très préjudiciable, entre la grande section de maternelle et le cours préparatoire.